

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 17/09/2025

Le 17 septembre 2025 à 19h00 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr SANSBERRO Thierry, Maire de SOURAIDE.

PRÉSENTS : BENGOCHEA Joseph Marie - BRÉHERÈT Didier - LADEUIX Jean-Michel - LARRECHEA Olivier - MASSONDE Marielle - OTONDO Patrick - PASCOUAU Chantal -

ABSENTS ayant donné un pouvoir : CANO Laurence à PASCOUAU Chantal - ERRANDONEA Muriel à BRÉHERÈT Didier - GARAT Marie-Michelle à MASSONDE Marielle - LARRE Jean-Michel à LARRECHEA Olivier - UHARRIZ Jean-Pierre à SANSBERRO Thierry -

ABSENTS et EXCUSÉS: ECHEVERRIA Delphine - JORAJURIA Mireille -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MASSONDE Marielle

ORDRE DU JOUR :

- 1 -Désignation du secrétaire de séance
- 2 -Adoption du procés-verbal de la dernière réunion
- 3 -Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation
- 4 -Cession de terrain à l'office 64 de l'Habitat pour projet de Bail Réel Solidaire
- 5 -Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2026-2030
- 6 -Fonds de concours Capb pour pôle de santé
- 7 -Demande de subvention pour aménagement de 3 aires d'arrêt de bus et abribus
- 8 -Demande de subvention pour travaux de voirie 2025
- 9 -Adoption du temps de travail et des cycles de travail
- 10 -Approbation du tableau des effectifs
- 11 -Mise en place des autorisations spéciales d'absence
- 12 -Pôle de santé Ur Ondo : Modification loyer septembre local D et autorisation de sous-location local B

1 -Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne MASSONDE Marielle à l'unanimité des présents en qualité de secrétaire de séance.

2 -Adoption du procés-verbal de la dernière réunion

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

3 -Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation

Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées comme suit :

N° Décision	Date décision	Objet	Entreprise	Montant HT
2025032	24/06/2025	Pôle santé Ur Ondo - Marquage places de stationnement et 1 PMR	Meltem 131, chemin du trouih 40300 Peyrehorade	1 820.00
2025033	27/06/2025	Pôle santé Ur ondoa - Signature d'avenants au marché de travaux		6 942.83
2025034	27/06/2025	Peinture 1 passage piétons complémentaire	Meltem 131, chemin du trouih 40300 Peyrehorade	299.00
2025035	28/06/2025	Location scène mobile 9x7	ATG ZA Zubizabaleta 64250 Espelette	2 100.00
2025036	11/07/2025	Pôle santé Ur ondoa - Signature d'avenants au marché de travaux		-1 245.22
2025037	11/07/2025	Vinaigre 14° - Cuve 1000l	Arcane industries 222 Avenue de Fleuride BP11150 - 13400 Aubagne	784.00
2025038	25/07/2025	Pôle santé Ur Ondo - Marquage bandes aide à l'orientation	Meltem 131, chemin du trouih 40300 Peyrehorade	1 740.00
2025039	25/07/2025	Pôle santé Ur ondoa - Signature d'avenants au marché de travaux		4 562.94

N° Décision	Date décision	Objet	Entreprise	Montant HT
2025040	25/07/2025	Réaménagement espace stockage de la boulangerie et transformation du cabinet d'ostéopathie mitoyen en annexe de la boulangerie	Sarl Caroline Lesbats - 10 Allée Alexandre Hargous 40220 Tarnos	3 500.00
2025041	02/08/2025	Division propriété Larraldia - Parcelle ZO 52	Cabinet Hélène Berquez- Franck Lalagüe 918, rue de Hiribéhère 64480 Ustaritz	1 352.00
2025042	12/08/2025	Pôle de santé : Totem et 2 bi-mâts	Pub Factory 4, route de Pitoy 64600 Anglet	2 725.75
2025043	12/08/2025	Contrat de partenariat pour la recherche d'un médecin généraliste	Australis 693 Boulevard des Armaris 83100 Toulon	1 000.00
2025044	16/08/2025	Etude de sol G1	Ingesol 11 Rue du moulin de Brindos 64600 Anglet	900.00
2025045	22/08/2025	Tronçonneuse à perche Husqvarna	Talleres Biok Bat C/ Santiago 85 31700 Elizondo (Navarre)	536.36
2025046	22/08/2025	Virement de crédits n°1		
2025047	27/08/2025	Pôle de santé : Pose 6 compteurs eau potable	Suez Eau France 6 Rue Pierre et Marie Curie 33525 Bruges Cedex	1 072.74
2025048	01/09/2025	Plan de servitudes - Parcelle ZH 343	Cabinet Hélène Berquez- Franck Lalagüe 918, rue de Hiribéhère 64480 Ustaritz	300.00
2025049	05/09/2025	Voie communale Ur Ondoa - Enrobés	Eiffage Route - Agence Sud Aquitaine 8 Rue Lohizun 64990 St-Pierre-d'Iruble	16 537.50
2025050	17/09/2025	Animations Noël 21/12/2025	Iibili Animations 17 Rue du Cami Bielh 64530 Barzun	920.00

4 -Cession de terrain à l'office 64 de l'Habitat pour projet de Bail Réel Solidaire

Monsieur le maire rappelle le projet de compromis de vente d'un terrain proposé par l'Office 64 de L'habitat dans le cadre du projet de construction neuve de 10 logements sociaux individuels en accession sociale via un Bail Réel et Solidaire (BRS) comprenant 4 T3 d'environ 65 m², 5 T4 d'environ 85 m² et 1 T5 d'environ 95 m² soit un projet total de 780 m² de surface habitable.

Il rappelle également la réunion qui s'est tenue en mairie le 05 septembre dernier, en présence des représentants de HSA et de Monsieur Harriet Jean-Pierre, conseiller départemental et à laquelle ont été conviés tous les conseillers municipaux. Cette réunion a permis d'apporter tous les éclaircissements sur le projet et de répondre à tous les questions qui pouvaient se poser.

Dans ce cadre, l'Office 64 de l'Habitat propose d'acquérir un terrain d'environ 3600 m² sur la parcelle communale cadastrée ZE 206 d'une superficie totale de 8905 m² à l'euro symbolique.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Accepte la proposition d'acquisition à l'euro symbolique d'un terrain de 3600 m² sur la parcelle ZE 206p,
- Autorise Monsieur le maire à signer toutes pièces se rapportant aux présentes.

Pour : 13
 Contre : 0
 Abstentions 0

5 -Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2026-2030

Le Maire rappelle que le contrat couvrant la collectivité pour les obligations statutaires des collectivités publiques concernant la protection sociale de leurs fonctionnaires affiliés à la CNRACL et agents relevant du Régime Général de Sécurité Social arrive à échéance au 31 décembre prochain.

Le Centre de Gestion a conduit un appel à la concurrence pour parvenir à un contrat-groupe mutualisant les risques au niveau du Centre de Gestion.

Le Centre de Gestion, après avoir mis en œuvre la procédure prévue par le Code de la commande publique, a retenu la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) Assurances en sa qualité d'assureur et RELYENS comme courtier/gestionnaire du contrat-groupe.

Deux contrats sont proposés :

- un contrat concernant les fonctionnaires relevant de la CNRACL :
- un contrat concernant les agents relevant du Régime Général de la Sécurité Sociale et de l'IRCANTEC

Le conseil municipal décide d'adhérer au contrat groupe proposé par le centre de gestion aux conditions ci-dessus indiquées.

Vote : à l'unanimité.

6 -Fonds de concours Capb pour pôle de santé

Monsieur le maire informe l'assemblée de l'attribution par la Communauté d'Agglomération Pays Basque d'un fonds de concours de 142 594.00 € (FDC CAPB Forfait communal de 30 000 € et FDC CAPB Enveloppe du pôle de 112594 €) pour la réhabilitation du bâtiment Ur Ondoa en pôle de santé.

Vote : à l'unanimité

7 -Demande de subvention pour aménagement de 3 aires d'arrêt de bus et abribus

Monsieur Le Maire indique au conseil municipal que dans le cadre du déploiement de l'offre de transports porté par le syndicat des mobilités du Pays Basque Adour, il est nécessaire d'équiper les 3 arrêts du bourg d'aires d'arrêts réglementaires et accessibles avec des abribus, d'autant plus que les scolaires empruntent maintenant ces lignes régulières.

Ainsi, la commune doit réaliser avant la fin de l'année ces équipements pour les 3 arrêts suivants :

- Bourg (vers Saint-Pée-sur-Nivelle),
- Bourg (vers Cambo-les-Bains),
- Etxetoa (vers Saint-Pée-sur-Nivelle).

Le devis estimatif s'élève à 108 441.50 € HT.

Une demande de subvention pour chaque arrêt sera demandée au conseil départemental au titre de la répartition des amendes de police.

Vote : à l'unanimité.

8 -Demande de subvention pour travaux de voirie 2025

La commune sollicitera le département pour l'obtention de la subvention voirie pour l'exercice 2025. Le montant estimatif des travaux projetés s'élève à 49 557.50 € HT.

Vote : à l'unanimité.

9 -Adoption du temps de travail et des cycles de travail

Monsieur le maire indique qu'il y a lieu d'adopter les temps et cycles de travail après approbation par le comité social territorial intercommunal du 26 juin 2025.

Vote : à l'unanimité.

10 -Appprobation du tableau des effectifs

Suite à la suppression des 2 postes d'adjoints techniques et à la création des nouveaux postes d'adjoint techniques, Monsieur le maire présente le tableau des effectifs qui s'établit comme suit :

Service administratif :

- 1 secrétaire général de mairie temps complet
- 1 agent d'accueil et tenue agence postale : 28.50 h/semaine

Services techniques et services scolaires et périscolaires :

- 2 adjoints techniques voirie espaces verts à temps complet
- 3 agents techniques cantine école entretien bâtiments à temps non complet (19.47h/semaine, 7.84 h/semaine et 22.80 h/semaine) :
- 1 Atsem à temps non complet 27.57h/semaine.

Ces modifications ont été validées par le comité social territorial intercommunal le 26 juin 2025.

Vote : à l'unanimité

11 -Mise en place des autorisations spéciales d'absence

Monsieur le maire présente les autorisations d'absence également validées lors du comité social territorial intercommunal le 26 juin 2025 qui fixe notamment le nombre de jours d'absences autorisés suivant les motifs (Mariage, Pacs, décès, maladie très grave, hospitalisation, garde d'enfant malade, maternité).

Vote : à l'unanimité

12 - Pôle de santé Ur Ondo : Modification loyer septembre local D et autorisation de sous-location local B

N° internes de délibération prises dans cette séance : 1 -3 -4 -5 -6 -7 -8 -9 -10 -11 -12 -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Ont signé les Membres du Conseil Municipal.

Le Maire,

